

## Communauté de Communes des Quatre Vallées

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe **la gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

### Les chiffres clés de l'emploi

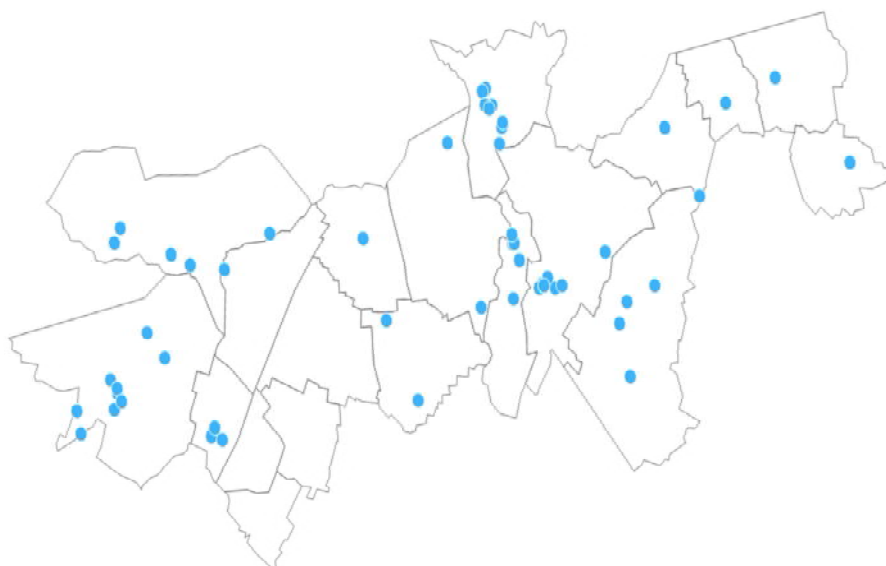
**15,33%** des personnes salariées\* sur le territoire de votre communauté de communes travaillent dans des entreprises de l'ESS.

L'ESS représente **9,96%** des établissements employeurs\*.

Les quatre secteurs les plus dynamiques sont\* :

- L'Action Sociale ;
- Les Services divers ;
- Les Activités Financières et d'Assurance ;
- Les Arts, Sports & Loisirs.

### Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC des Quatre Vallées	419	15,33%	46	9,96%
Loiret	22 372	9,80%	2 198	10,70%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 258	11,10%

\*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

#### Contact :

[j.fulloy@cresscentre.org](mailto:j.fulloy@cresscentre.org)

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - [contact@cresscentre.org](mailto:contact@cresscentre.org) - [www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org)